

8,5 MILLIARDS D'EUROS D'EXCÉDENT COMMERCIAL LIÉ AUX LIVRAISONS DE MATÉRIELS DE GUERRE EN 2019

En 2019, la balance commerciale française de matériels de guerre et produits liés a atteint un solde positif record de 8,5 milliards d'euros, soit 2,1 milliards de plus qu'en 2018. Les exportations de matériels de guerre et produits liés, exprimées en livraisons, atteignent un record décennal de 11,3 milliards d'euros, de même pour les importations qui se montent à 2,7 milliards d'euros. La croissance des exportations est particulièrement forte pour les véhicules blindés et les instruments d'optique, de mesure et de précision. Les entreprises de la BITD ont exporté, en 2019, 56 milliards d'euros de biens, militaires ou non.

LES MATÉRIELS DE GUERRE ET PRODUITS LIÉS ENREGISTRENT UN NIVEAU RECORD DE 8,5 MILLIARDS D'EUROS D'EXCÉDENT COMMERCIAL

Au cours de l'année 2019, les échanges de matériels de guerre et de produits liés ont enregistré un excédent commercial de 8,5 milliards d'euros (**Figure 1**). Cet excédent sectoriel est une des principales sources d'atténuation du déficit commercial de la France. En effet, le solde de la balance commerciale française FAB/FAB s'établit à - 58,9 milliards d'euros. Comparativement aux autres secteurs manufacturiers, les échanges de matériels de guerre et produits liés se situent au quatrième rang des secteurs industriels les plus excédentaires de la balance commerciale française, après l'industrie aéronautique civile avec +29,6 milliards d'euros, le secteur agro-alimentaire des boissons avec +13,2 milliards d'euros et l'industrie manufacturière du « parfum et cosmétique » avec +12,5 milliards d'euros.

Le solde commercial des matériels de guerre et produits liés s'est amélioré de +2,1 milliards d'euros par rapport à 2018, soit un excédent en hausse de +33 %. Après la diminution de - 4,3 milliards d'euros du déficit du secteur des hydrocarbures et l'augmentation de l'excédent de l'industrie aéronautique civile de +3,7 milliards d'euros, les matériels de guerre et produits liés constituent la troisième plus grande variation positive pour les échanges de biens, se classant même avant l'augmentation de l'excédent de l'industrie pharmaceutique de +1,7 milliards d'euros. Ce faisant, la balance commerciale de la France, fortement déficitaire, s'est améliorée de +3,9 milliards d'euros sur un an, malgré la détérioration des soldes sectoriels de l'automobile et du pétrole raffiné.

Le solde positif des matériels de guerre et produits liés est principalement dû à la dynamique positive des exportations qui atteint un maximum sur la dernière décennie de 11,3 milliards d'euros, soit une augmentation sur un an de +34 %. Dans le même temps, les importations augmentent dans des proportions comparables, atteignant 2,7 milliards d'euros. L'écart entre les importations et les exportations se situe dans un rapport de un à quatre.

Figure 1 : Importations, exportations et solde commercial des matériels de guerre et produits liés de la France

Millions € et %

	2017 M€	2018 M€	2019 M€	Variation 2017-2018 (%)	Variation 2018-2019 (%)
Exportations	8 299	8 427	11 263	1,5	33,7
Importations	2 166	2 050	2 748	5,4	34,1
Solde commercial	6 133	6 377	8 515	4,0	33,5

Source : DGDDI - retraitements OED.



Matthieu WYCKAERT
Chargé d'études statistiques à
l'Observatoire Économique de la Défense



L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet :
www.defense.gouv.fr/sga

Intranet :
www.sga.defense.gouv.fr



PRÈS DE DEUX TIERS DES LIVRAISONS À L'EXPORT CONCERNENT LES AÉRONEFS, LES SYSTÈMES DE PROPULSION ET LES MUNITIONS

Les « avions et autres véhicules aériens », les systèmes de propulsion ainsi que les « armes et munitions » représentent la majorité des exportations et des importations de matériels de guerre et produits liés. En 2019, ce sont 63,4 % des exportations qui proviennent de ces matériels, soit une proportion sensiblement équivalente à celle des années antérieures. Ces matériels font aussi l'objet de la majeure partie des importations de matériels de guerre : 91 % en 2019.

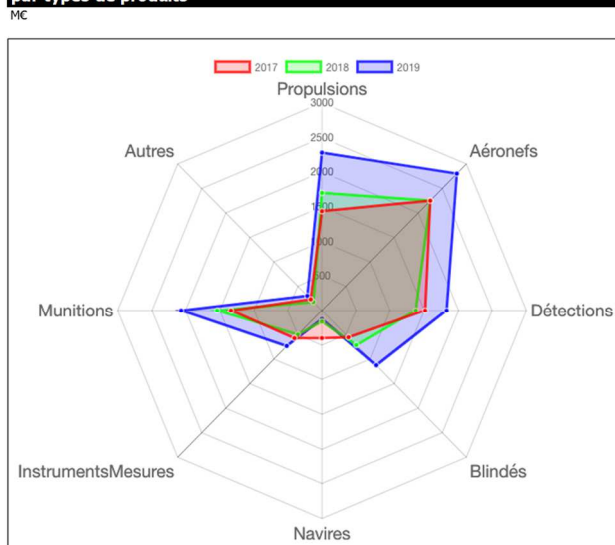
En 2019, les exportations d'avions et autres véhicules aériens (catégorie incluant les pièces) se montent à 2,8 milliards d'euros (**Figure 2**), soit 25 % de l'ensemble des exportations de matériels de guerre et produits liés. Par rapport à 2018, les exportations d'avions et d'autres véhicules aériens enregistrent une hausse de +24,4 %, après une année de stagnation du niveau de ces exportations entre 2017 et 2018. Dans le même temps, leurs importations atteignent 1,4 milliards d'euros (**Figure 3**), soit une augmentation de +40,3 %. Ces importations représentent 51 % des importations françaises de matériels de guerre et produits liés. Deux tiers de ces importations proviennent de l'Union européenne, où se situent nombre de partenaires et de filiales de l'industrie de défense française.

Les systèmes de propulsion (Turboréacteurs, turbopropulseurs...) à usage militaire enregistrent 2,3 milliards d'euros d'exportations en 2019, soit 20 % de l'ensemble des exportations de matériels de guerre et produits liés. Entre 2018 et 2019, la croissance de ces exportations accélère avec +34 % contre +18,7 % sur la période précédente. Ces exportations sont principalement à destination, dans l'ordre, du Proche et Moyen-Orient, de l'Union européenne, de l'Amérique et de l'Asie. Les importations de systèmes de propulsion à usage militaire atteignent 0,7 milliard d'euros en 2019. Elles sont réparties à la hausse (+19,3 %) après avoir stagné entre 2017 et 2018. Ces importations proviennent en grande majorité, dans l'ordre, de l'Amérique, de l'Union européenne et de l'Asie (hors Proche et Moyen-Orient).

Les exportations d'armes et munitions atteignent 2,1 milliards d'euros, soit 18 % des exportations françaises de matériels de guerre et produits liés. La croissance de ces exportations s'accélère avec +34,7 % sur la dernière année après +14,5 % l'année précédente. Près de trois quarts de ces exportations sont des bombes, des grenades, des torpilles ou des missiles.

Après une baisse de -25,6 % entre 2017 et 2018, les importations d'armes et munitions progressent de +24,7 % sur un an pour atteindre 0,4 milliards d'euros. Ces importations comptent pour 16 % des importations françaises de matériels de guerre et produits liés. Elles proviennent en grande majorité des partenaires de l'industrie européenne de défense implantés dans l'Union européenne.

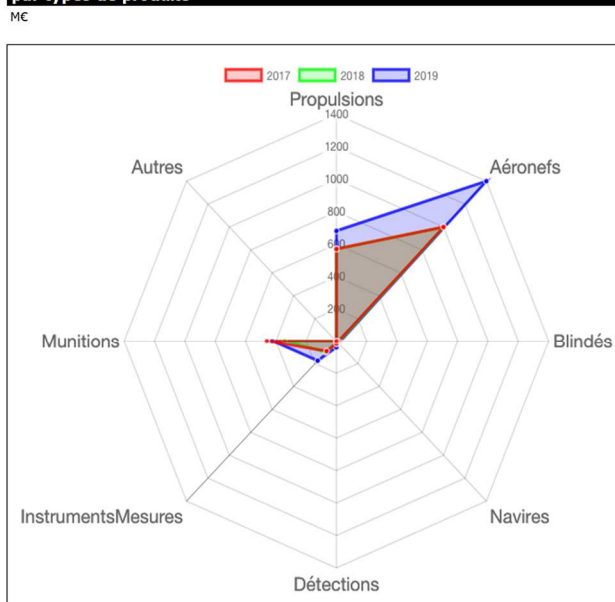
Figure 2 : Exportations françaises de matériels de guerre et produits liés par types de produits



Note de lecture : Le nom des axes sont des abréviations des noms des types de produits : " Propulsions " = " Turboréacteurs, turbopropulseurs,..." ; " Détections " = " Appareils de détection et de radiosondage (radars),..." ; " Blindés " = " Chars et automobiles blindés de combat " ; " Aéronefs " = " Avions et autres véhicules aériens " ; " Navires " = " Navire de guerre " ; " Instruments Mesures " = " Instruments d'optique, de photographie, de mesure, de contrôle ou de précision " ; " Munitions " = " Armes et munitions " ; " Autres " = " Autres matériels ".

Source : DGDDI - traitements OED.

Figure 3 : Importations françaises de matériels de guerre et produits liés par types de produits



Note de lecture : Le nom des axes sont des abréviations des noms des types de produits : " Propulsions " = " Turboréacteurs, turbopropulseurs,..." ; " Détections " = " Appareils de détection et de radiosondage (radars),..." ; " Blindés " = " Chars et automobiles blindés de combat " ; " Aéronefs " = " Avions et autres véhicules aériens " ; " Navires " = " Navire de guerre " ; " Instruments Mesures " = " Instruments d'optique, de photographie, de mesure, de contrôle ou de précision " ; " Munitions " = " Armes et munitions " ; " Autres " = " Autres matériels ".

Source : DGDDI - traitements OED.

FORTE CROISSANCE DES EXPORTATIONS DE « CHARS ET VÉHICULES BLINDÉS DE COMBAT » ET D'« INSTRUMENTS D'OPTIQUE, DE PHOTOGRAPHIE, DE MESURE, DE CONTRÔLE OU DE PRÉCISION »

L'année 2019 est une année de forte croissance des exportations françaises de matériels de guerre et produits liés, notamment grâce aux bonnes performances des exportations de « chars et véhicules blindés de combat » et d'« instruments d'optique, de photographie, de mesure, de contrôle ou de précision ». Bien que ces exportations ne représentaient que 14 % des exportations françaises de matériels de guerre et produits liés en 2018, elles contribuaient pour 23 % de la croissance des exportations sectorielles. En 2019, elles représentent 17 % des exportations françaises de matériels de guerre et produits liés.

En 2019, les exportations de chars et véhicules blindés de combat atteignent 1,1 milliards d'euros, soit une croissance sur un an de +56,8 %. La croissance de ces exportations s'accélère par rapport à la croissance enregistrée entre 2017 et 2018 où elle avait été de +27,7 %. Ainsi, en deux ans, les exportations de ces matériels ont doublé. Du fait que les importations ne représentent que 20 millions d'euros, les performances des exportations de ces blindés viennent alimenter positivement de 1,1 milliards d'euros la balance commerciale de la France.

Les exportations d'instruments d'optique, de photographie, de mesure, de contrôle ou de précision à usage militaire se sont chiffrées à 0,7 milliard d'euros en 2019. Après une baisse de -10,8 % entre 2017 et 2018, ces exportations repartent à la hausse avec un rythme soutenu de +47 %. Il peut s'agir de télémètres ou encore d'appareils pour la navigation à usage militaire. 80 % des exportations sont à destination du Proche et Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie (hors Proche et Moyen-Orient). Les importations de ces matériels se montent à 0,2 milliard d'euros, en hausse de +80 millions d'euros par rapport à 2018, soit +78 %. Ces importations correspondent majoritairement à des importations d'appareils de navigation à usage militaire en provenance de pays européens.

MALGRÉ LA POURSUITE DE LA BAISSÉ DES EXPORTATIONS DE « NAVIRES DE GUERRE », LE SOLDE COMMERCIAL SECTORIEL RESTE EXCÉDENTAIRE DE +128 MILLIONS D'EUROS

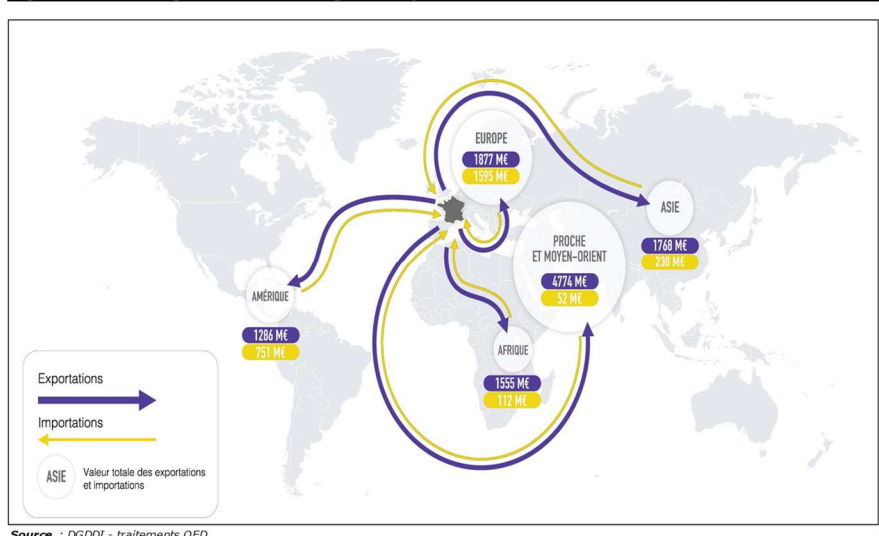
En 2019, les exportations de « navires de guerre » continuent à reculer pour atteindre 128,3 millions d'euros. La diminution est de -20,4 % sur la dernière année, après -59,7 % l'année d'avant. En deux ans, le montant des exportations a été divisé par trois. Les importations de « navires de guerre », de petits bateaux pour un usage militaire, représentent 0,7 millions d'euros. Les importations ont diminué de -6 % sur un an après une hausse de +63,6 % l'année antérieure. Le solde commercial de « navires de guerre » est donc positif de +128 millions d'euros.

Les exportations d'appareils de détection et de radiosondage, comme les radars ou les sonars, et leurs composants, s'élèvent à 1,8 milliards en 2019. 59 % de ces exportations sont à destination du Proche et Moyen-Orient. Sur un an, la croissance des exportations d'appareils de détection et de radiosondage est de 33,1 % après une diminution de -8,9 % l'année d'avant. Sur deux ans, les exportations ont ainsi augmenté de 21,2 %. Les importations de ces matériels sont très limitées et atteignent 39 millions d'euros en 2019, soit une hausse sur les deux dernières années de +113 %. Les « appareils de détection et de radiosondage » contribuent ainsi positivement de 1,8 milliards au solde commercial de la France.

LES EXCÉDENTS COMMERCIAUX PROVIENNENT A 90 % DES ÉCHANGES AVEC LE PROCHE ET MOYEN-ORIENT, LE RESTE DE L'ASIE ET L'AFRIQUE

Le Proche et Moyen-Orient est la destination de 4,8 milliards d'euros d'exportations de matériels de guerre et produits liés en 2019 (Figure 4), soit 42,4 % de l'ensemble des exportations françaises. L'année 2019 apparaît comme une année exceptionnelle pour les échanges. Par rapport à 2018, les exportations ont triplé en valeur (+205 %).

Figure 4 : Les échanges de matériels de guerre et produits liés entre la France et le Reste du Monde en 2019



En 2018, ces exportations s'élevaient à 1,6 milliards d'euros. Auparavant, les exportations vers cette zone avaient baissé de - 8,7 %. Les importations en provenance du Proche et Moyen-Orient s'élèvent à 52 millions d'euros. Elles sont en forte progression avec +318 %, soit plus de quatre fois supérieure à la situation de 2017. L'excédent commercial de matériels de guerre et produits liés affiche donc un record de +4,7 milliards d'euros pour 2019.

Le reste de l'Asie représente 1,8 milliards d'euros en 2019, soit 15,7 % des exportations françaises de matériels de guerre et produits liés. Les exportations vers cette zone diminuent de - 1,3 % sur un an, après une hausse de +6,5 % l'année précédente. Les importations s'élèvent à 238 millions d'euros, soit 8,7 % des importations françaises de matériels de guerre et produits liés. La hausse est de +166 % par rapport à 2018, après une baisse l'année auparavant de -43,5 %. En deux ans, ces importations ont donc progressé de +50,2 %. Le solde commercial vers l'Asie (hors Proche et Moyen-Orient) est positif de +1,5 milliards d'euros.

L'Afrique a été livrée de 1,6 milliards d'euros de matériels, soit 13,8 % des exportations françaises de matériels de guerre et produits liés en 2019. Cela correspond à une baisse de - 9,2 % des exportations vers cette zone par rapport à 2018, après une stagnation l'année précédente. 112 millions d'euros à destination de la France proviennent de l'Afrique, soit 4,1 % des importations françaises de matériels de guerre et produits liés en 2019. En deux ans, les importations ont diminué d'un tiers (- 32,2 %). L'excédent commercial dégagé avec cette zone est donc de +1,4 milliards d'euros.

LES IMPORTATIONS DE MATÉRIELS DE GUERRE ET PRODUITS LIÉS PROVIENNENT A 83 % DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE L'AMÉRIQUE

En 2019, l'Union européenne est la destination de 14,5 % des exportations françaises de matériels de guerre et produits liés, soit 1,6 milliards d'euros. Le montant de ces exportations continue à baisser de - 6,0 % après - 4,4 % entre 2017 et 2018. La majorité des importations françaises de matériels de guerre et produits liés provient de l'Union européenne : 56,2 %, soit un 1,5 milliards d'euros.

Les importations ont augmenté de +42,7 % sur une année, après une baisse de - 6,6 % l'année précédente. Le solde commercial reste positif de +88 millions d'euros, mais il est en forte diminution par rapport à l'année antérieure avec +654 millions d'euros.

En 2019, les exportations à destination de l'Amérique s'élèvent à 1,3 milliards d'euros, soit 11,4 % des exportations françaises de matériels de guerre et produits liés. Les importations sont de 0,8 milliard d'euros, soit 27,3 % des importations françaises de matériels de guerre et produits liés. Le solde commercial avec l'Amérique est positif de +535 millions d'euros. La croissance des exportations décélère passant de +11,7 % entre 2017 et 2018 à +2,8 %. Au contraire, les importations accélèrent passant de +3,3 % à +16,7 % entre 2018 et 2019.

Le reste de l'Europe représente 2,2 % des exportations françaises de matériels de guerre et produits liés, soit 246 millions d'euros, et 1,8 % des importations françaises de matériels de guerre et produits liés, soit 51 millions d'euros. Les exportations ont diminué de - 33,2 % sur un an, après une augmentation de +41 % l'année auparavant. En deux ans, les exportations ont donc diminué de - 5,8 %. Les importations ont stagné sur un an (+0,2 %) après une hausse de +28,5 % l'année précédente. Le solde commercial s'établit donc avec cette zone à +195 millions d'euros.

A partir du 1^{er} février 2020, Le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne. Ce pays passe donc dans notre nomenclature de « l'Union européenne » au « reste de l'Europe ». Ce changement a des conséquences sur les chiffres ci-dessus. En 2019, les exportations vers le Royaume-Uni baissent et les importations augmentent par rapport à 2018. L'Union européenne hors Royaume-Uni représente 12,7 % des exportations françaises, soit 1,4 milliards d'euros, et 46,2 % des importations françaises de matériels de guerre et produits liés, soit 1,3 milliards d'euros. Le solde commercial s'établit à +155 millions d'euros. Sur un an, les exportations baissent de - 3,5 % et les importations augmentent de +42,8 %. Le reste de l'Europe avec le Royaume-Uni représente 4 % des exportations françaises, soit 452 millions d'euros, et 11,8 % des importations françaises de matériels de guerre et produits liés, soit 324 millions d'euros. Le solde commercial s'établit à +129 millions d'euros. Sur un an, les exportations baissent de - 27,9 % et les importations augmentent de +33,4 % (Figure 5).

Figure 5 : Soldes commerciaux par types de produits et zones de matériels de guerre et produits liés en 2019

Mds €

Types de produits	Zones						Total Zones
	Afrique	Amérique	Asie	Europe hors UE	Proche et Moyen-Orient	Union européenne	
Systèmes de propulsion	0,09	0,23	0,26	0,07	0,63	0,33	1,60
Appareils de détection et de radiosondage (radars)...	0,20	0,15	0,34	0,06	1,06		1,80
Chars et automobiles blindés de combat		0,28	0,02	0,00	0,69	-0,01	0,99
Avions et autres véhicules aériens	0,08	-0,13	0,25	0,02	1,43	-0,27	1,39
Navires de guerre		0,04					0,04
Instruments d'optique, de mesure ou de précision	0,22	0,00	0,09	0,04	0,22	-0,01	0,56
Armes et munitions (Missiles, torpilles...)	0,64	-0,06	0,50	-0,01	0,54	0,04	1,64
Autres matériels	0,04	0,03	0,08	0,03	0,12		0,30
Total Produits	1,27	0,54	1,53	0,20	4,69	0,09	8,31

Source : DGDDI - traitements OED.

LES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES DE LA BITD CONTRIBUENT À HAUTEUR DE 11 % DES EXPORTATIONS FRANÇAISES DE BIENS

Les entreprises industrielles de la BITD exportent et importent des matériels de guerre et produits liés mais aussi d'autres biens. En moyenne pour 2019, ces matériels représentent 18 % de leurs exportations et 4 % de leurs importations de biens. Ces entreprises peuvent produire des biens à usage militaire ou non, ou encore échanger des matériaux nécessaires à la construction en amont de matériels de guerre et de produits liés.

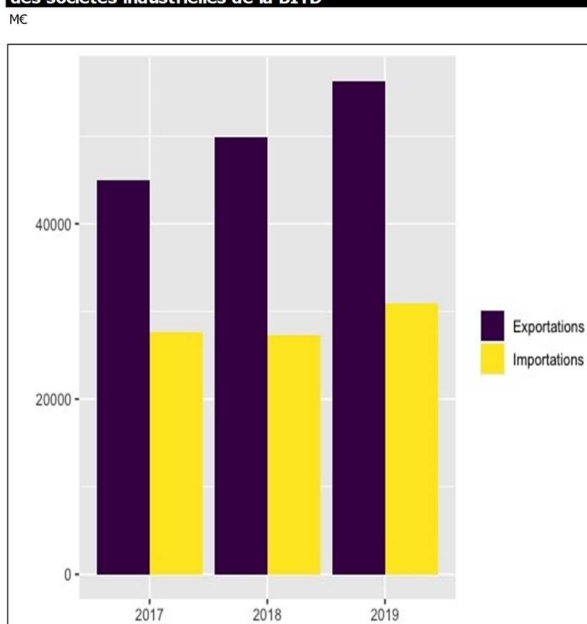
En 2019, les entreprises industrielles de la BITD exportent directement pour 56,3 milliards d'euros de biens (Figure 6). Cela représente 11 % des exportations françaises de biens. Leurs importations s'élèvent à 31 milliards d'euros, soit 5,3 % des importations françaises de biens. Les exportations de la BITD progressent de +12,8 % sur un an, après +11 % l'année précédente. Les importations augmentent de +13,2 % sur un an, après une légère baisse de -1,3 % l'année antérieure.

LES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES DE LA BITD IMPORTENT POUR 2,5 MILLIARDS D'EUROS DE PLASTIQUES, DE CAOUTCHOUC, D'ACIER, D'ALUMINIUM ET DE NICKEL

Selon le positionnement sur les marchés, militaires ou non, les entreprises industrielles de la BITD transforment sur le territoire national des matières premières, des produits bruts, des produits semi-finis entrant dans la réalisation de matériels, militaires ou non (Figure 7). En 2019, ces entreprises importent pour une valeur de 2,5 milliards d'euros de matières premières comme du plastique (0,4 milliard d'euros), du caoutchouc (0,6 milliard d'euros), de l'acier (0,4 milliard d'euros), de l'aluminium (0,4 milliard d'euros) ou encore du nickel (0,3 milliard d'euros). En deux ans, les importations de plastiques, d'aluminium, d'acier, de nickel ont progressé respectivement de +3,4 %, de +5,2 %, de +12,5 % et de +21 % alors que celles de caoutchouc ont diminué de -1,8 %.

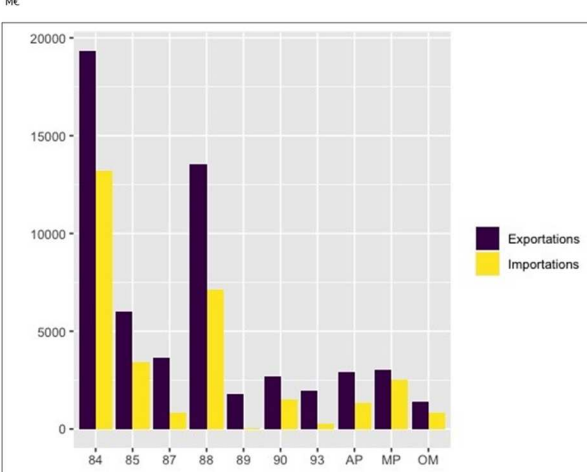
Les entreprises industrielles de la BITD ont exporté pour 50 milliards d'euros de matériels du type « *Machines ou appareils mécaniques* », « *Navigation aérienne et spatiale* », « *Appareils électriques ou d'enregistrement et leurs parties* », « *Voitures automobiles, véhicules terrestres et leurs parties* », « *Instruments d'optique, de photographie, de mesure, de contrôle ou de précision* », « *Armes, munitions et leurs parties* » ou encore « *Navires maritimes et fluviaux* », produits où on retrouve les matériels de guerre. Dans le même temps, elles ont importé pour 23,6 milliards de ces matériels, à usage militaire ou non.

Figure 6 : Exportations et importations de biens des sociétés industrielles de la BITD



Source : DGDDI - traitements OED.

Figure 7 : Exportations et importations par produits, à usage militaire ou non, de la BITD



Note : En référence à la Nomenclature combinée (NC) : " 84 " = " Machines ou appareils mécaniques (y compris propulseurs) " ; " 85 " = " Navigation aérienne et spatiale " ; " 85 " = " Appareils électriques ou d'enregistrement et leurs parties " ; " 87 " = " Voitures automobiles, véhicules terrestres et leurs parties " ; " 90 " = " Instruments d'optique, de photographie, de mesure, de contrôle ou de précision " ; " 93 " = " Armes, munitions et leurs parties " ; " 89 " = " Navires maritimes et fluviaux " ; " OM " = " Ouvrages en métaux (NC 73 à 83) " ; " MP " = " Matières premières (NC 39 " Plastiques " ; NC 40 " Caoutchouc " ; NC 76 " Aluminium " ; NC 72 " Fonte, fer et acier " ; NC 81 " Autres métaux communs et ouvrages en ces matières " et NC 75 " Nickel et ouvrages en nickel ")

Source : DGDDI - traitements OED.

BIBLIOGRAPHIE

- Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI), « *Le chiffre du commerce extérieur de la France : analyse annuelle 2019* », Département des statistiques et des études économiques, Février 2020.
- Direction générale du trésor, « *Le commerce extérieur de la France : Rapport 2020* », Février 2020.
- Ministère des armées, *Rapport au Parlement 2019 sur les exportations d'armement de la France*, juin 2019.
- WYCKAERT Matthieu, « *6,4 milliards d'euros d'excédent commercial lié aux matériels de guerre en 2018* », EcoDef *Statistiques*, n° 126, mai 2019.
- WYCKAERT Matthieu, « *Près de 30 milliards de chiffre d'affaires militaire pour les entreprises industrielles de la BITD en 2017* », EcoDef *Statistiques*, n° 133, septembre 2019.

DÉFINITIONS

BITD

La Base Industrielle et Technologique de Défense est définie en référence de l'enquête sur les entreprises des industries de défense 2018. Cette interrogation permet de distinguer 1 190 entreprises ayant au moins une société industrielle ayant un segment défense.

FAB

Franco à bord. Les exportations sont comptabilisées à la sortie du territoire. Elles ne prennent pas les services de transport et les assurances après le départ du territoire.

Flux de livraison de matériels de guerre et produits liés

Les flux de livraisons de matériels de guerre et produits liés sont identifiés selon la nomenclature détaillée à huit chiffres (NC8) et la nomenclature générale des produits (NGP). Les opérations sous le seuil de 460 000 euros donnant lieu à une déclaration simplifiée dans le cadre des échanges intracommunautaires ne sont pas prises en compte dans l'estimation des matériels de guerre et produits liés car aucune information n'est disponible sur la nature des matériels considérés.

Les livraisons de matériels de guerre et produits liés sont aussi identifiées au sein des renseignements fournis dans les procédures douanières par le Code additionnel national (CANA) général. En général, le CANA permet, sous certaines conditions, l'application d'un régime fiscal plus avantageux en matière de TVA et/ou octroi de mer dans le cadre des relations extracommunautaires. Chaque opérateur détermine si son produit peut bénéficier de la dérogation mentionnée par le CANA. Il s'agit de codes additionnels nationaux utilisés pour les échanges avec les pays tiers sollicitant une dérogation à une réglementation ou un régime particulier notamment pour les produits stratégiques. Sept domaines réglementaires y sont référencés dont l'un est relatif aux « prohibitions et restrictions ». Les matériels de guerre et produits liés sont soumis à des prohibitions (en cas d'embargo notamment) et / ou à des restrictions (impliquant l'accomplissement préalable de formalités particulières). A l'intérieur de ce domaine réglementaire des prohibitions et restrictions, trois codes de matériels correspondent à des matériels de guerre et produits liés : R400 (matériels de guerre et matériels assimilés en provenance ou à destination d'un autre Etat membre de l'Union européenne), R404 (matériels de guerre, armes et munitions) et R407 (matériels de guerre et matériels assimilés). Les flux associés à ces trois codes sont introduits dans le périmètre des matériels de guerre et produits liés.

La sélection des matériels de guerre et produits liés ainsi opérée est appliquée aux bases de données de la Douane (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects). Ces données rendent compte des flux internationaux de marchandises mais pas des services (en particulier liés au maintien en condition opérationnelle des armements). Les données export sont mesurées selon le pays de destination et incluent les coûts du transport et de l'assurance jusqu'à la frontière française et non au-delà (FAB). Les données import sont établies selon le pays d'origine et comprennent le coût du transport et de l'assurance jusqu'à la frontière française (CAF).

Matériels de guerre et produits liés

Équipements militaires et produits concourant à la production ou à l'utilisation de ces matériels de guerre. Il s'agit aussi bien des équipements assemblés finaux que des différents biens et marchandises entrant dans leur production à différents stades. Selon leur nature, ces biens ou marchandises peuvent faire ou non l'objet d'une déclaration d'autorisation obligatoire d'exportation auprès du ministère des armées.

A PARAÎTRE

Typologie et enjeux des compensations dans les contrats d'exportation, EcoDef Études.

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75509 Paris CEDEX 15
Directeur de la publication : Christophe Mauriet
Rédacteur en chef : Christian Calzada
Pour vous abonner > Mél : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Impression > SGA/SPAC/PGP
IISN 1293-4348